

Réf: Dossier 370154

Avis de constitution

SOCIETE « AL JANNAH » en abrégé « AL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN
FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE, LOT : 29, ILOT
: 11., Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AL JANNAH » en abrégé « AL »

Objet : - ACHAT, IMPORTATIONS ET VENTE DE PRODUITS FINIS DIVERS; CHOCOLAT, CAFE, NOIX DE CAJOU, ARACHIDE, HEVEA...

- IMPORT-EXPORT ET NEGOCE INTERNATIONAL

- EVENEMENTIEL, DECORATION, DESIGN D'INTERIEUR ET COMMUNICATION AUDIOVISUEL

- COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES.

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE EN
FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE, LOT : 29, ILOT
: 11., Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle KANTE SALLY (COGÉRANT), Mlle
COULIBALY SONGOUMONFOLO AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09493 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78373/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

